

Extrait du snorl.org

<http://www.snorl.org>

# Site AMELI : le point sur l'action du SNORL

- Espace Syndical - Accès libre - Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 16 février 2010

**SNORL**  
SYNDICAT NATIONAL DES  
SPÉCIALISÉS EN  
ET CHIRURGIE CERVICO-

[snorl.org](http://snorl.org)

Dès la mi-décembre, sur intervention du Docteur Philippe Letreguilly, délégué régional de Normandie, le SNORL a réagi en adressant des courriers aux Présidents des différents syndicats médicaux ainsi qu'au Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Dans cet article, vous trouverez en documents connexes, l'ensemble des courriers, des réponses obtenues, un protocole à suivre et une lettre-type.

Il est évident que ces erreurs ne concernent pas que les ORL, elle décrédibilisent totalement l'information, censée utile, donnée par ce site.

En pratique dans l'attente de mesures officielles visant à donner un droit de rectification aux médecins victimes de ces erreurs, le SNORL vous demande de lui faire remonter les erreurs individuellement identifiées.

Par ailleurs et à titre individuel, vous devez faire parvenir, à votre directeur de CPAM, par lettre recommandée AR, un courrier demandant rectification des données en précisant les erreurs et les corrections demandées (modèle ci-dessous).

Nous vous remercions de nous adresser, par mail, copie de ce courrier ainsi que la réponse obtenue.

Un délai légal d'un mois courant, nous vous devrez nous informer d'une absence de réponse. D'autres démarches pourront alors être initiées.

Avec nos remerciements

Le Bureau du SNORL